

CONTRE LE SOUPÇON, UN PARQUET INDÉPENDANT ET DES PROCÉDURES CONTRADICTOIRES GARANTIES

COMMUNIQUÉ

PARIS, LE 17 OCTOBRE 2018

Ligue
des droits de
l'Homme

FONDÉE EN 1898



Les perquisitions intervenues, à l'initiative du Parquet, chez Jean-Luc Mélenchon et aux sièges du Parti de Gauche et de la France Insoumise, illustrent la difficulté pour la justice d'être crédible quand elle mène des investigations dans le monde politique.

Les responsables politiques et les partis ne sont pas au-dessus des lois et, dès lors, les critiques des intéressés, entendues à chaque fois que l'autorité judiciaire intervient dans des affaires les concernant, sont déplacées et ne respectent pas la séparation des pouvoirs. Mais ces réactions sont rendues possibles, d'une part par le refus répété depuis des décennies de reconnaître l'indépendance du Parquet et, d'autre part, par l'extension quasi indéfinie des pouvoirs de celui-ci sans réelles garanties procédurales.

La prochaine réforme de la procédure pénale va encore aggraver la situation alors que le projet de réforme de la Constitution, s'il se poursuit, ne va pas permettre de rompre le lien entre le pouvoir politique et le Parquet.

La LDH déplore une situation qui voit l'indépendance de l'autorité judiciaire méconnue et les libertés individuelles réduites. C'est, au final, le fonctionnement démocratique des institutions qui est atteint.